Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_02-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 **N° 20251218_02**

OBJET • PCAET : lancement du bilan mi-parcours règlementaire

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 31
Pouvoirs • 12
Votants • 43

Par convocation en date du 11 décembre 2025, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 18 décembre 2025 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick,

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), LE BARON René (pouvoir donné à O. BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à B. FRANCOIS), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à M. BIGOT), LE GUERN Annie (pouvoir à P. BANIEL), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), COCHENNEC Claude (pouvoir à M. LOUSSOUARN), BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BESOMBES François (pouvoir à Evelyne LE NEVE)

ABSENTS • DERVOUT Dominique, HÉMON Patrick-Marie, LE BON Thomas, VOISIN Valérie, MALLÉJACQ Éric

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Michel COTTEN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_02-DE

Marc BIGOT expose que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de CCA, adopté le 8 décembre 2022, arrive à sa troisième année de mise en œuvre. Conformément à l'article R. 229-51 du code de l'environnement, un bilan à mi-parcours doit être réalisé afin d'évaluer l'efficacité du plan et d'apprécier l'avancement global de ses objectifs.

Ce bilan constitue également un moment clé pour actualiser le PCAET au regard des nouvelles orientations nationales et régionales : le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique 3 (PNACC3), le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) modifié, la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC3), la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 3 (PPE3) ainsi que la Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) adoptée en 2024 au niveau national.

Le bilan sera réalisé en régie sous l'égide d'un comité de pilotage et d'un comité technique et se déroulera en quatre phases successives :

- Collecte et analyse des indicateurs de territoire
- Rédaction des bilans chiffrés suivi d'une analyse qualitative
- Réécriture des fiches actions
- Rédaction finale du bilan et des perspectives jusqu'à 2029, suivies des validations en instances et des obligations d'affichage et de communication

Les phases 1 et 2 s'échelonneront de janvier 2026 à fin juin 2026, tandis que les phases 3 et 4 se dérouleront entre septembre et décembre 2026.

Le lancement du bilan doit être formalisé par une délibération du conseil communautaire, préalable à la transmission du dossier aux services de l'État. Le bilan final, quant à lui, devra être approuvé avant le 8 décembre 2026, et devra faire l'objet d'un affichage règlementaire.

Considérant l'avis favorable de la commission environnement, déchets, développement durable et transitions du 13 novembre 2025 et du bureau communautaire du 9 décembre 2025,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Le conseil communautaire :

- **Approuve** le lancement du bilan à mi-parcours du PCAET,
- **Autorise** le Président à signer tout document en rapport avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 18 décembre 2025

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 19/12/2025
Qualité : PRESIDENT CCA